



Université Montpellier I

Faculté de Médecine

Master 2 Professionnel

Interdomaine : Sciences, Technologies Santé

Mention : Santé, Humanités, Autonomie

Spécialité :

**Gérontologie – Encadrement et coordination
des services et structures**

Master habilité en 2010 par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Responsable de la formation

Professeur Claude JEANDEL, Professeur, Praticien hospitalier
c-jeandel@chu-montpellier

UNIVERSITE MONTPELLIER I
Faculté de médecine
2 rue Ecole de Médecine
34 000 Montpellier
Tel : 04 67 60 10 00



SOMMAIRE

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION	page 3
REFERENCIEL DES EMPLOIS OU ELEMENTS DE COMPETENCE ACQUIS	page 4
LES STRUCTURES PARTENAIRES ASSOCIEES A LA FORMATION	page 4
LES CONDITIONS D'ACCES	page 4
LE COUT DE LA FORMATION	page 5
LES ENSEIGNEMENTS	page 6
LE STAGE ET LE MEMOIRE	page 8
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	page 11

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les personnes âgées sont au centre des préoccupations politiques, sociales, médicales et scientifiques et, bien que le champ de la gérontologie se développe depuis plusieurs années, il manque encore beaucoup de formations adaptées pour répondre aux enjeux propres à ce secteur permettant d'aborder de façon pluriprofessionnelle la question de l'accompagnement de ces personnes.

Le vieillissement de la population, l'allongement de l'espérance de vie, la prise en charge d'états chroniques handicapant imposent de mieux former les professionnels qui interviennent auprès des personnes âgées, qu'il s'agisse de métiers déjà existants ou de métiers émergents (Cf. Plan Alzheimer 2008-2012). Cette formation doit permettre aux acteurs du champ gérontologique de proposer une aide et un accompagnement appropriés de qualité, à l'écoute des besoins spécifiques des personnes âgées fragiles ou dépendantes, au domicile ou en hébergement collectif.

Cette formation vise ainsi à qualifier des étudiants et à développer les compétences des salariés en poste de cadre, avec la perspective de professionnaliser le secteur de la gérontologie, de l'aide à domicile et des divers dispositifs pour personnes âgées. Cette formation est pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle, elle associe les acteurs gérontologiques de la Région, et des acteurs de la formation professionnelle.

Elle vise à donner des compétences croisées de gestion et d'animation de dispositifs gérontologiques en associant des connaissances sur le vieillissement, la population âgée, son environnement, ainsi que le cadre institutionnel des politiques publiques sociales et de santé.

Elle contient également un volet de formation de formateur, indispensable pour diffuser les connaissances et les compétences en gérontologie à grande échelle.

Les objectifs de ce Master sont :

- Acquérir une connaissance du champ gérontologique et gériatrique,
- Acquérir une connaissance du vieillissement et de la population visée,
- Etre en capacité de réaliser un diagnostic territorial sur les besoins de la population âgée,
- Etre en capacité de conduire une action de formation en gérontologie,
- Acquérir des capacités d'expertise et d'ingénierie en gérontologie.

REFERENCIEL DES EMPLOIS OU ELEMENTS DE COMPETENCE ACQUIS

Le Master 2 est un diplôme de Niveau I (direction, encadrement...). Ses débouchés sont variés :

- Direction d'établissement médico-social, direction des services d'aide à domicile, animation, encadrement, coordination de dispositifs et de services dans le domaine gérontologique,
- Cadre dans les services d'aide à domicile et d'aide à la personne,
- Chargé de mission, chef de projet au sein de collectivités territoriales ou dans le domaine privé, conseil,
- Formateur du champ gérontologique,
- Animateur de dispositif territorialisé (réseau de santé, CLIC...).

LES STRUCTURES PARTENAIRES ASSOCIEES A LA FORMATION

- Le Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Montpellier,
- Le Centre de Gérontologie Clinique Antonin Balmés,
- Le Conseil Général de l'Hérault,
- L'IRFFD (Institut Régional de Formation),
- L'IRTS (Institut Régional Travail Social) de la région Languedoc-Roussillon,
- L'Ecole de Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes (EHESP),
- L'Ecole d'Architecture de Montpellier,
- L'université Montpellier III.

Des interlocuteurs professionnels interviennent dans le cadre du Master. Ils constituent un réseau d'intervenants des champs sanitaire, sociaux, médico-sociaux dans la formation supérieures (directeurs d'établissements sanitaires et médico-sociaux, cadres, président d'association d'aide à domicile, experts...)

Des représentants de l'Etat (ARS, Conseil Général) interviennent également dans le Master.

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent candidater sous condition de formation ou d'expérience :

En formation initiale :

- Les titulaires d'un Master 1 en sciences humaines et sociales, droit, sciences économiques, école d'architecture.
- Les étudiants issus des UFR de médecine, pharmacie, odontologie, sciences.

En formation continue :

- Les médecins, pharmaciens, internes en pharmacie,

- Les titulaires du CAFERUIS, DSTS, CAFDES.
- Les professionnels : travailleurs sociaux, ergothérapeutes, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, cadres hospitaliers, directeurs de structures, cadres formateurs, architectes...
- L'ensemble des professionnels pouvant justifier 3 ans minimum d'activité dans le secteur de la gérontologie.

LE COUT DE LA FORMATION ET LES CONTACTS

En formation initiale : droits d'inscription à l'université.

En formation continue : prendre contact avec DIDERIS

Mme Maud ANDRE – 04 67 82 12 66, maud.andre@univ-montp1.fr

Coordination pédagogique :

Prendre contact avec Caroline RICHARD – 06 99 56 08 25, contact@gerontomaster2.fr

LES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 5 : Enseignements fondamentaux et tronc commun, enseignements de spécialisation :

<u>UE</u>	<u>Crédits ECTS</u>	<u>Compétences attendues</u>	<u>Disciplines concernées</u>	<u>Durée Totale (H)</u>
UE MC4 : Santé et éducation	5	<i>Comprendre les relations entre santé et éducation Connaître les théories de l'éducation et de la socialisation Cerner les forces et les limites de la démarche éducative dans la production de santé</i>	Sciences de l'éducation Médecine Education à la santé Education thérapeutique	30H
TC Anglais	3	<i>Lire et comprendre la documentation scientifique</i>	Langue vivante étrangère	20H
UE 1 : Aspects démographiques, épidémiologiques, médicaux et pharmacothérapie	9	<i>Connaître la personne âgée et l'appréhender pluridisciplinairement Connaître le champ de la gérontologie clinique</i>	Médical Pharmacologie Epidémiologie Démographie	55H
UE 2 : Approche psychologique et sociologique de la personne âgée, l'évaluation multidimensionnelle	4	<i>Comprendre la psychologie de la personne âgée, Appréhender l'image de la personne âgée dans notre société, Faire de l'évaluation multidimensionnelle</i>	Sociologie Psychologie Neuro-psychologie	45H
Total	21			150H

SEMESTRE 6 : Enseignements fondamentaux de spécialisation et enseignements pratiques de pré-professionnalisation

UE	Crédits ECTS	Compétences attendues	Disciplines concernées	Durée Totale (H)
UE 3 : Politiques médico-sociales et de santé en direction des personnes âgées, Initiation à l'architecture des établissements médico-sociaux	6	<i>Connaître les politiques médico-sociales et leur évolution, les coordinations</i> <i>Comprendre les enjeux des politiques médico-sociales</i> <i>Appréhender les problèmes architecturaux en gérontologie et dans le secteur du handicap</i>	Sciences humaine et sociales Sciences politiques Droit Architecture	75H
UE 4 : Méthodologie de projet, d'évaluation et de formation	9	<i>Savoir monter un dossier, répondre à une demande, élaborer une méthodologie.</i> <i>Savoir élaborer un plan de formation</i>	Méthodologie de projet	35H
UE 5 : Gestion des couts d'intervention	6	Acquérir des compétences dans les mécanismes comptables, le budget, le compte administratif, les principes d'affectation des résultats, la section d'investissement. Appréhender les principaux éléments des documents financiers à la base des décisions financières	Gestion Economie	40H
UE 6 : Module Professionnel	20	<i>Acquérir une connaissance pratique du champ gérontologique,</i> <i>Effectuer un apprentissage professionnel,</i> <i>Développer des capacités d'expertise contextualisées</i> <i>Explorer des dimensions du travail pluridisciplinaire et acquérir des compétences transversales,</i>	Mise en situation professionnelle Elaboration d'un diagnostic Ecrit du mémoire Oral du mémoire	20H Cours 6 Mois Stage
Total	41			170 H

Contrôle des connaissances pour chaque UE

- Obtention par capitalisation et compensation des Unités d'Enseignement du 1^{er} semestre
- Obtention par capitalisation et compensation des Unités d'Enseignement du 2nd semestre
- Soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury.

LE STAGE ET LE MEMOIRE PROFESSIONNEL

Le Master de G erontologie est un Master 2 professionnel, con u dans un objectif d'insertion professionnelle.

Les enseignements fondamentaux, de tronc commun et de sp cialisation, ont permis d'acqu rir des connaissances approfondies du secteur de la g erontologie et de ses acteurs dans ses diff rentes composantes : m dicale, pharmacologique, psychologique, sociologique, juridique, gestion, architecturale. Ils ont  galement permis d'acqu rir des capacit s d'expertise contextualis es, des connaissances m thodologiques de projet et d'appr hender le travail pluridisciplinaire.

L' tudiant devra effectuer un stage dans une structure ou une organisation sanitaire, sociale ou m dico-sociale en liens directs avec les personnes  g es.

Le stage : 840 heures (24 semaines) r parties sur les 2 semestres

Le stage a pour objectif l'acquisition de connaissances pratiques du champ g erontologique et l'approfondissement des connaissances acquises durant la formation th orique.

Dans une d marche d'alternance, les temps de recherche/action et de stage sont des espaces d'initiation   l'engagement professionnel, de d couverte et d'apprentissage de savoir-faire. Aussi, l' tudiant devra  tre capable :

- ✓ De contribuer au diagnostic de la situation de la personne  g e et de participer   l' laboration d'un projet personnalis ,
- ✓ De participer au projet institutionnel,
- ✓ De travailler en  quipe pluridisciplinaire,
- ✓ D'identifier les probl mes et de savoir  laborer des r ponses   partir d'un diagnostic d fini,
- ✓ De d velopper des capacit s d'expertise contextualis es,
- ✓ De contribuer   conserver et renforcer les liens entre les personnes  g es, leurs familles et leurs environnements (social, familial, culturel, institutionnel...).

Les lieux de stage

L' tudiant a le choix de son lieu de stage   condition que l'institution ou l'organisme choisi corresponde aux crit res pr  tablis : institution ou organisme sanitaire, social ou m dico-social en liens directs avec la population  g e.

Le déroulement du stage

Une convention de stage est signée entre l'Université Montpellier 1, le responsable pédagogique du Master et la structure d'accueil du stagiaire. Cette convention définit les implications réciproques pour le suivi et la rémunération du stagiaire.

Le premier mois de stage donne lieu à l'élaboration d'un diagnostic. Ce diagnostic consiste à analyser le contexte d'intervention de la structure d'accueil et à constituer un projet d'action à partir de la commande formulée par la structure au stagiaire. Le projet d'action peut également provenir des choix du stagiaire en accord avec la structure d'accueil.

Un directeur de mémoire est attribué à chaque stagiaire. Il prend en charge le suivi du mémoire et guide le stagiaire dans ses actions.

Un tuteur de stage est attribué au stagiaire dans la structure professionnelle d'accueil. Il prend en charge le suivi du stage et évalue le stagiaire sur les actions menées dans la structure.

Les objectifs professionnels du stage

L'alternance proposée à l'étudiant entre enseignements et pratiques professionnelles a pour but d'éviter la césure habituelle entre théorie et pratique. Elle permet d'accompagner l'étudiant tout au long de son apprentissage et permet de développer son autonomie dans la mise en œuvre des éléments d'expertise théoriques qui lui ont été enseignés.

Ce stage permet également l'insertion professionnelle de l'étudiant déjà familiarisé avec le monde du travail dans le champ de la gérontologie.

Outre ces aspects, le stage a pour objectifs professionnels :

- D'acquérir une connaissance pratique du champ gérontologique (institutions, services, environnement, usagers, professionnels et acteurs multiples de l'action gérontologique).
- D'effectuer un apprentissage professionnel : acquisition, intégration et développement des connaissances ; apprentissage et appropriation de méthodes et techniques d'identification des problèmes et constructions de stratégies d'intervention ; exercice de responsabilités.
- De développer des capacités d'expertise contextualisées, des capacités de communication, d'autonomie et d'initiative.
- D'explorer les dimensions du travail pluridisciplinaire et acquérir des compétences transversales.

Evaluation du stage

La validation du stage se fait sur :

- La fiche d'évaluation du maître de stage,
- La présentation orale et écrite du diagnostic après le premier mois de stage,
- Le document écrit du mémoire,
- La présentation orale du mémoire devant jury.

Le mémoire professionnel

Le mémoire est un mémoire professionnel qui rend compte, non seulement de l'intervention et des actions menées sur le terrain par le stagiaire, mais également de la réflexion élaborée à partir de ces actions.

Il donne lieu à un document écrit et à une soutenance orale avec présentation PowerPoint devant un jury composé du maître de stage, du directeur de mémoire et d'un membre de l'équipe pédagogique.

La note de l'UE Professionnelle est l'addition, en tenant compte des différents coefficients, des notes de la fiche d'évaluation (Coef.7), de la présentation orale et écrite du diagnostic (Coef.3), de l'écrit du mémoire (Coef.5) et de la soutenance orale du mémoire (Coef.5).

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Un tronc commun sera organisé avec les étudiants du Master 2 recherche « Maladies chroniques et société ».

Code et intitulé du module : MC 4
Santé et éducation

Nom de l'enseignant responsable :
Laurent VISIER, Maître de conférences, Montpellier 1

Objectifs du cours :

- ✓ Comprendre les relations entre santé et éducation,
- ✓ Connaître les théories de l'éducation et de la socialisation,
- ✓ Cerner les forces et les limites de la démarche éducative dans la promotion de santé.

Contenus du cours :

- Théories de l'éducation : aspects sociologiques et psychologiques,
- Pourquoi et comment la santé est devenue une question d'éducation,
- Justice en santé, justice en éducation : autonomie et mérite,
- Les tensions entre principes d'éducation et normes d'autonomie,
- Les modèles de l'éducation pour la santé,
- Les formes de l'éducation thérapeutique,
- Instruire, conscientiser, éduquer, former,
- Du savoir à l'action : modèles comportementaux.

Modalités du contrôle des connaissances :
Validation par examen écrit et oral à l'issue de l'UE + mini mémoire (format article)

Code et intitulé du module : Anglais

Nom de l'enseignant responsable :
Cece HELGENSEN, Chargée de cours, Montpellier 1

Objectifs du cours :

- ✓ Lire et comprendre la littérature scientifique dans le champ de la gérontologie.

Contenus du cours :

- Vocabulaire,
- Grammaire,
- Etude et traduction d'articles scientifiques,
- Pratiques orales.

Modalités du contrôle des connaissances :
Oral, exercices, contrôle continu

Code et intitulé de l'UE : UE 1

Aspects démographiques, épidémiologiques, médicaux et éthiques, pharmacothérapie

Nom de l'enseignant responsable :

Claude JEANDEL, Professeur des Universités, Praticien Hospitalier, Montpellier 1 – Médecine

Objectifs du cours :

- ✓ Acquérir une connaissance du champ gérontologique et gériatrique,
- ✓ Acquérir des connaissances dans les champs médicaux et pharmacologiques,
- ✓ Comprendre la personne âgée et ses besoins,
- ✓ Ethique et soin.

Contenus du cours :

- Les Plans Alzheimer, Plan Solidarité Grand Age,
- Les filières gériatriques,
- Le vieillissement à travers les espèces, le vieillissement des populations, aspects démographiques du grand âge,
- Les théories du vieillissement, vieillissement normal et vieillissement pathologique,
- Déclin fonctionnel et fragilité, les maladies liées au vieillissement, les grands syndromes gériatriques, neuropsychologie, aspects cliniques et thérapeutiques des syndromes démentiels,
- La prévention en gérontologie, l'évaluation multidimensionnelle,
- L'évaluation gérontologique standardisée : principes et modalités,
- La douleur et les chutes : prévention, évaluation, prise en charge,
- La dénutrition protéino-énergétique et les besoins nutritionnels des personnes âgées,
- Les principes thérapeutiques en gériatrie, référentiels de pratiques appliqués à la gériatrie,
- Connaissance de la personne âgée, éthique et soin en gériatrie, Négligence et maltraitance,
- La Grille AGGIR et PATHOS et leur application,
- Les équipes mobiles de gériatrie : présentation, organisation, fonctionnement,
- Accueil de jour thérapeutique Alzheimer et aides aux aidants,
- Pharmacothérapie et sujets dépendants.

Modalités du contrôle des connaissances :

Ecrit de 3 heures en contrôle terminal

Code et intitulé de l'UE : UE G2

Approche psychologique et sociologique de la personne âgée, l'évaluation multidimensionnelle

Nom de l'enseignant responsable :

Marie-Christine GELY-NARGEOT, Professeur des Universités, Montpellier 3

Objectif du cours :

- ✓ Acquérir une connaissance du vieillissement et de la population visée,
- ✓ Acquérir des connaissances dans le champ de la psychopathologie de la personne âgée.

Contenus du cours :

- Introduction générale à la discipline psychologique,
- Le métier et les missions du psychologue en gérontologie en direction des personnes âgées, des familles (aidants naturels), des personnels (aidants professionnels).
- Comprendre la personne âgée : les modifications liées à l'âge, approche cognitive et psychopathologique,
- Le vieillissement psychique et la psychopathologie du sujet vieillissant,
- La vieillesse, la retraite, Vieillesse et lien social : approche sociologique
- L'approche neuropsychologique : rôle du neuropsychologue, ses outils d'évaluation, sa fonction,
- Psychopathologie de la personne âgée et syndromes démentiels,
- La maladie d'Alzheimer : ses spécificités,
- Le statut de la vieillesse dans la société contemporaine,
- La vieillesse, la retraite : approche sociologique,
- Les âges de la vie, les passages,
- Vieillesse et lien social,
- Dépendance, incapacité,
- L'évaluation multidimensionnelle,
- Négligence et maltraitance,
- La place des familles et des aidants,
- Les aidants familiaux et professionnels, soins et prise en charge psychologique.

Modalités du contrôle des connaissances :

Ecrit de 3 heures en contrôle terminal

Code et intitulé de l'UE : UE 3

Politiques médico-sociales et de santé en direction des personnes âgées,
Initiation à l'architecture des établissements médico-sociaux.

Nom de l'enseignant responsable :

Caroline RICHARD, Chef de projet en gérontologie, Formatrice.

Objectif du cours :

- ✓ D'acquérir des connaissances sur les politiques sociales et de santé,
- ✓ D'acquérir des connaissances sur l'organisation des établissements médico-sociaux,
- ✓ D'acquérir des connaissances dans le domaine de l'architecture et plus particulièrement de l'architecture des établissements médico-sociaux.

Contenus du cours :

- Les politiques territorialisées, la problématique de la gouvernance,
- Handicap et dépendance : la CNSA, le 5° risque et la convergence,
- Les politiques sociales et de santé en faveur des personnes âgées, les dispositifs en direction des personnes âgées dépendantes, les coordinations et les réseaux de santé, les services hospitaliers, les établissements d'hébergement, l'aide à domicile, les nouvelles formes de prise en charge, (CANTOU, accueil temporaire, accueil familial, aide aux aidants),
- Méthodologie et évaluation des politiques en direction des personnes âgées : comment évaluer la prise en charge des personnes âgées ?
- Projet d'établissement, évaluation et qualité, la démarche qualité,
- Architecture, aménagement et environnement :
 - o L'homme mesure de toute chose,
 - o Acteurs du lieu et parcours, - architecture, environnement, santé et prévention,
 - o La programmation dans le processus de production de l'espace.
- La problématique des personnes handicapées vieillissantes,
- L'organisation décentralisée des politiques médico-sociales,
- Les schémas d'action sociale et médico-sociale,
- Handicap et dépendance : la CNSA et la convergence handicap-dépendance,
- Chartes et droit des personnes âgées,
- L'évaluation interne et externe (la loi 2002-2 de rénovation de l'action sociale),
- L'évaluation des politiques publiques, des programmes et des dispositifs,
- Convention tripartite, projet d'établissement, évaluation et qualité, la démarche qualité.

Modalités du contrôle des connaissances :

Examen écrit de 3 heures en contrôle terminal,

Dossier à rendre en contrôle terminal : dossier en architecture (diagnostic architectural du lieu de stage).

Code et intitulé de l'UE : UE 4

Méthodologie de projet, d'évaluation et de formation

Nom de l'enseignant responsable :

Laurent CABOURG, Consultant, ALTER.ID.

Objectifs du cours :

- ✓ Etre en capacité de réaliser un diagnostic territorial sur les besoins de la population âgée,
- ✓ Etre en capacité de conduire une action de formation en gérontologie,
- ✓ Acquérir des capacités d'expertise et d'ingénierie en gérontologie.

Contenus du cours :

- Les différents niveaux de la recherche :
 - Les étapes d'une recherche et d'un projet
 - L'identification des problèmes ; la construction d'une problématique et d'un objet d'étude
 - La fonction des concepts ; la construction du concept : du concept aux indicateurs
 - L'élaboration des hypothèses
 - La construction d'une méthode et de techniques
 - La qualité des données et le traitement des données.
- La méthodologie du travail de recherche et de projet :
 - L'accès à l'information, à la documentation
 - L'élaboration d'un diagnostic : analyse de la demande, des besoins, d'un cahier des charges
- Les différentes méthodes et principalement :
 - La méthode statistique, ses principes et ses utilisations
 - La méthode clinique
 - La méthode expérimentale
 - Les méthodes d'observation sur le terrain
- Les instruments de la recherche et de la conception d'un projet :
 - L'observation in situ, l'observation participante, l'observation engagée
 - Le questionnaire
 - L'entretien individuel ; l'interview de groupe
 - L'analyse de contenu
- La conception d'une action de formation :
 - Le diagnostic : analyse de la demande, analyse des besoins
 - Analyse stratégique (les ressources et les contraintes ; la prise en compte des différentes logiques ; les acteurs en présence ; les réglementations).
 - Le choix d'un dispositif et d'un partenariat
- La formulation d'objectifs (de la pédagogie par objectifs aux objectifs en pédagogie et à la pédagogie du projet ; niveau axiologique, finalités et valeurs ; niveau instrumental, objectifs, compétences et capacités)
- La conception programmatique,
- Le choix de méthodes et techniques pédagogiques,
- L'évaluation : ses principes, ses méthodes, ses applications,
- Les trois principaux concepts de l'évaluation : efficacité, efficience et utilité

Modalités du contrôle des connaissances :

Travail en groupe – Dossier à constituer

Code et intitulé de l'UE : UE 5
Gestion des coûts d'intervention

Nom de l'enseignant responsable :
Michel AIMONETTI, Directeur d'EHPAD.

Objectifs du cours :

- ✓ Acquérir des compétences dans les mécanismes comptables, le budget, le compte administratif, les principes d'affectation des résultats, la section d'investissement,
- ✓ Maîtriser les principaux éléments constitutifs d'un budget,
- ✓ Appréhender les principaux éléments des documents financiers à la base des décisions financières.

Contenus du cours :

- Les mécanismes comptables, le budget, le compte administratif, les principes d'affectation des résultats, la section d'investissement,
- Les éléments constitutifs du bilan,
- Du bilan comptable au bilan financier,
- Les équilibres du bilan,
- Les ratios,
- L'analyse financière,
- Les notions comptables de base : charges, produits, compte de résultats,
- Les coûts et les budgets,
- Financement et investissement : fonds propres, financements externes,
- Eléments d'analyse financière, étude de ratios,
- Budget et convention tripartite,

Modalités du contrôle des connaissances :

Dossier à constituer à partir d'un cas pratique en contrôle terminal

Code et intitulé de l'UE : UE 6
Stage en milieu professionnel et mémoire

Nom de l'enseignant responsable :
Caroline RICHARD, Chef de projet.

Descriptif du cours :

1. STAGE DE DECOUVERTE TERRITORIALISEE

Durée :

Durant le premier mois de stage, l'étudiant, accompagné par son tuteur de mémoire, devra réaliser un diagnostic territorialisé de son terrain de stage. Ceci afin de permettre à l'étudiant et à son tuteur de découvrir le lieu de stage et son fonctionnement.

Modalités :

Cette période de stage devra être effectuée dans un cadre institutionnel ou auprès d'un public du champ gérontologique. Un projet de stage personnalisé tenant compte des orientations de travail ou des objets de recherche de l'étudiant sera réalisé avant le départ en stage.

A partir des dispositifs existants visant les plus de 60 ans (sanitaires, sociaux, culturels, ...), une étude territorialisée sera réalisée resituant la place des structures dans leur environnement et mettant en évidence, à partir d'un recueil de données, les distorsions qui peuvent exister entre les besoins des personnes âgées et les réponses apportées.

Objectifs spécifiques

- Repérer les structures et la place qu'elles occupent,
- Repérer les cadres administratifs, juridiques et financiers,
- Opérer un diagnostic territorialisé (recueil des données, identification des besoins, analyse du rapport : besoin/équipement),
- Formuler un problème à partir d'une analyse.

Accompagnement

L'étudiant bénéficie d'un tutorat personnalisé assuré par un enseignant ou un professionnel.

Après 1 mois de stage : soutenance orale sur la base d'un écrit d'une dizaine de pages présentant un diagnostic et une proposition de recherche professionnelle devant un jury qui la validera.

2. UNE RECHERCHE ACTION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

Durée

Ce stage se déroulera sur une durée de 6 mois.

Suivi

L'accompagnement s'appuiera sur les recommandations formulées lors de la présentation du diagnostic à l'issue de la 1^o séquence du stage. Cette seconde séquence vise à traiter une question apparue dans le stage « Découverte Territorialisée », ou au sein de la structure employeur pour les étudiants en formation continue.

Accompagnement

L'étudiant bénéficie d'un tutorat personnalisé assuré par un enseignant ou un professionnel. Le tuteur travaille en coordination avec le maître de stage afin d'assurer un suivi du travail individualisé et adapté au milieu professionnel.

Pendant le stage : présentation du projet dans le cadre d'un atelier collectif.

Le mémoire est appuyé sur le stage

Le mémoire professionnel

Le mémoire est un mémoire professionnel qui rend compte, non seulement de l'intervention et des actions menées sur le terrain par le stagiaire, mais également de la réflexion élaborée à partir de ces actions.

Il donne lieu à un document écrit et à une soutenance orale d'une heure avec présentation PowerPoint devant un jury composé du maître de stage, du directeur de mémoire et d'un membre de l'équipe pédagogique.

Modalités de contrôle des connaissances :

- Dossier à constituer et à présenter à l'oral devant jury au mois de Février
- Fiche d'évaluation du maître de stage

La note de l'UE Professionnelle est l'addition, en tenant compte des différents coefficients, des notes de la fiche d'évaluation (Coef.7), de la présentation orale et écrite du diagnostic (Coef.3), de l'écrit du mémoire (Coef.5) et de la soutenance orale du mémoire (Coef.5).

Evaluation du stage :

La validation du stage se fait sur :

- La fiche d'évaluation du maître de stage,
- La présentation orale et écrite du diagnostic après le premier mois de stage,
- Le document écrit du mémoire,
- La présentation orale du mémoire devant jury.